

LE MESSEGER

Drame d'Allinges : procès envisagé pour novembre, et mise en examen de la SNCF et de RFF

Vendredi 03.02.2012, 11:15



Les deux juges d'instruction annéciens en charge du dossier de l'accident du passage à niveau de Mésinges (commune d'Allinges) le 2 juin 2008, ont prononcé la mise en examen de la SNCF et de RFF pour homicide involontaire.

Jusque-là, les deux sociétés n'étaient que témoins assistés.

Selon le procureur Maillaud à Annecy, cette mise en examen devrait "favoriser le débat", et pourrait même "purger la question" avant le procès si RFF et la SNCF saisissent, comme ils en ont manifesté l'intention, la chambre d'instruction de la cour d'appel pour contester cette décision. Le magistrat rappelle cependant qu'aucun nouvel élément n'a été apporté au dossier, qui aurait pu motiver la mise en examen.

Quant au procès, il pourrait se tenir au mois de novembre 2012, selon le souhait du parquet de Thonon, sous réserve des éventuels délais entraînés par la saisine de la chambre de l'instruction.

Le Messenger